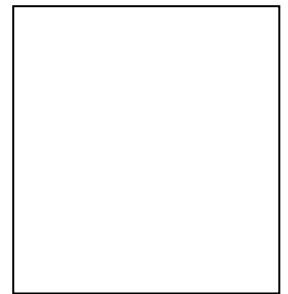


Sélection 2020

FICHE D'INSCRIPTION

N° SIRET : 77931160400036
N° déclaration d'activité : 82010001901



IDENTITE DU CANDIDAT

Nom : Age :

Nom de jeune fille : Date de naissance :

Prénom : Code Postal :

Adresse : Ville :

☎ fixe : ____/____/____/____/____ ☎ portable : ____/____/____/____/____

✉ e-Mail :

Dernier diplôme obtenu :

DIPLOME(S) DU CANDIDAT et NIVEAU D'ETUDES

Diplômes Obtenus	Date d'obtention

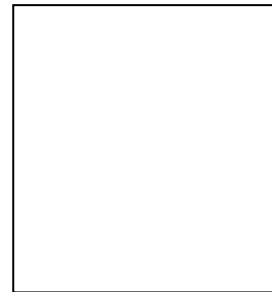
✚ Pour les candidats n'ayant aucun diplôme précisez le niveau d'étude (ex : niveau 3^{ème} - niveau BEP)



TECHNICIEN(NE) DE L'INTERVENTION SOCIALE ET FAMILIALE

Sélection 2020

FICHE D'INSCRIPTION



EPREUVE ECRITE

Sont dispensés de l'épreuve écrite, les candidats justifiant d'un diplôme délivré par l'Etat ou d'un diplôme notional visé par le ministre chargé de l'enseignement scolaire sanctionnant un niveau de formation correspondant au moins à un baccalauréat ou d'un diplôme, certificat ou titre homologué ou inscrit au Répertoire National des Certifications Professionnelles au moins de niveau 4. (cf règlement d'admission)

Diplômes dispensant de l'épreuve écrite = Diplôme de Niveau 4 :

Compte tenu de votre niveau scolaire, devez-vous passer l'épreuve écrite ? OUI NON

EPREUVE ORALE

Selon votre situation, vous serez convoqué(e) à une entretien d'une vingtaine de minutes. (Voir le règlement d'admission)

PARTICIPATION A DES SELECTIONS TECHNICIEN(NE) DE L'INTERVENTION SOCIALE ET FAMILIALE

Vous êtes-vous déjà présenté (e) à une sélection Technicien(ne) de L'intervention Sociale et Familiale ?

A l'ADEA OUI NON *si oui en quelle année :*

Dans une autre école OUI NON

Si oui en quelle année : *Dans quelle école :*

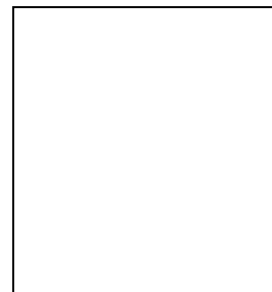
Avez-vous déjà participé partiellement ou totalement à une formation Technicien(ne) de L'intervention Sociale et Familiale ?

OUI NON

Si oui en quelle année : *Précisez le nom de l'école :*

Date et signature :

Les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique destiné à l'inscription, le suivi pédagogique et administratif des personnes souhaitant intégrer un dispositif de formation. Les destinataires de ces données sont les personnels en charge de l'organisation des sélections, et du déroulement des parcours de formation. Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée en 2004, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent, que vous pouvez exercer en vous adressant au correspondant informatique et libertés de l'A.D.E.A., 12 rue du Peloux, 01 000 BOURG-EN-BRESSE. Vous pouvez également, pour des motifs légitimes, vous opposer au traitement des données vous concernant.



INSTRUCTIONS IMPORTANTES pour l'enregistrement de votre dossier

Complétez cette fiche d'inscription de façon très lisible (les noms propres en caractères majuscules)

Toutes les rubriques sont à remplir avec soin.

A joindre impérativement à cette fiche d'inscription :

- Une photocopie Recto-Verso de votre Carte d'Identité
- La copie de tous vos diplômes
- Une photo d'identité
- Une lettre de motivation dans laquelle vous développerez les aspects suivants :
 - Votre parcours personnel
 - Votre choix pour ce métier
 - Votre choix de l'ADEA pour réaliser ce parcours de formation
- Un CV présentant l'ensemble de votre parcours scolaire ainsi que vos expériences professionnelles ou de bénévolat (dans le secteur social et/ou hors secteur social).
Ce CV sera utilisé lors de l'épreuve orale d'admission.
- 2 enveloppes (format A5) timbrées au tarif lettre en vigueur et libellées à votre nom et adresse. (Attention le tarif lettre verte augmente le délai d'acheminement du courrier, donc à éviter)
- Un chèque à l'ordre de l'ADEA de 54€ pour le règlement de l'épreuve écrite si vous êtes concerné(e) par le passage de cette épreuve.
- Un chèque à l'ordre de l'ADEA de 142€ pour le règlement de l'épreuve orale.
(En cas d'échec à l'épreuve écrite le chèque ne sera pas encaissé et vous sera retourné par courrier)

Adresser l'ensemble à l'ADEA 12 rue du Peloux - 01000 BOURG EN BRESSE

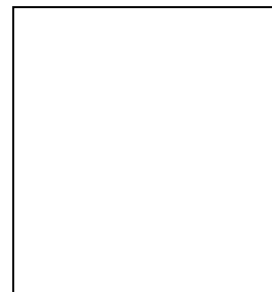
Date limite de dépôt des dossiers :

(cachet de la poste faisant foi)

Tout dossier incomplet, illisible ou hors délais ne pourra être pris en considération.

A noter que vous n'aurez pas d'accusé de réception de votre dossier
Merci de votre compréhension

Le règlement d'admission complet à la formation de Technicien(ne) de l'Intervention
Sociale et Familiale est consultable et téléchargeable sur le site de l'ADEA
www.adea-formation.com



DATES A RETENIR :

Date de la réunion d'information collective

Lundi 6 juillet 2020 à 14h et
Mercredi 2 septembre 2020 à 10h
A l'ADEA 12 rue du Peloux-01000 BOURG EN BRESSE

Epreuve écrite d'admissibilité

Mardi 7 juillet 2020 de 14h à 16h
Jeudi 3 septembre 2020 de 9h à 11h
à l'ADEA Bourg en Bresse

Epreuve orale d'admission

Semaine du 15 au 17 juillet 2020
Semaine du 7 au 11 septembre 2020
à l'ADEA Bourg en Bresse

PROCHAINE RENTREE LE 30 SEPTEMBRE 2020